## -23\_2013

### République Française

### Département de l'AUDE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 22 août 2013

Date de convocation : 14.08.2013 Nombre de membres en exercice : 08 Nombre de membres présents : 07 Nombre de procuration : 0

Votes pour : 07 Votes contre : 0 Abstentions : 0

### OBJET : subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Tréziers

L'an deux mille treize le vingt deux août à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents: GAUVRIT JC - LUGA B - FAURE R - CHIVA N - PIQUEMAL S - RICHOU D - SANDRES M -

Absent: LOUVET M -

Madame CHIVA Nadine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le matériel réfrigérant de la salle des associations étant vétuste, le comité des fêtes de Tréziers a renouvelé en urgence ce matériel.

De ce fait, il propose de verser au comité des fêtes une subvention exceptionnelle d'un montant de  $620 \in$ .

### Le Conseil Municipal:

- approuve cette décision
- vote une subvention exceptionnelle d'un montant de 620 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, Le Maire, Jean-Christophe GAUVRIT.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture le 23/08/13
Et notification du 23/08/13

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE LIMOUX LE

2 3 AOUT 2013